NEWS CHRONIQUES FOCUS VIDÉOS ÉDITO JEUNESSE FORMATIONS







Droits et devoir du lecteur numérique : tous égaux devant le prêt?

Lettres numériques - 16.05.2014 | Lecture numérique - Usages - livre numérique - prêt d'ouvrage - droits du lecteur









A l'occasion de la journée anti-DRM, l'éditeur Numeriklivres avait frappé du poing sur la table: « Lorsque nous demandons, en tant que lecteur que notre liberté soit respectée, nous nous devons d'être responsables dans nos actes, de ce que nous allons faire de cette liberté. Prêter un fichier numérique n'est pas un acte responsable. Partagez vos lectures sur vos blogs, les réseaux sociaux et tout ce que vous voulez, mais ne prêtez pas vos fichiers numériques. » De quoi poser longuement la question du prêt numérique.



Ceci est une pause contemplative avant le coeur du sujet Captain Kimo, CC BY NC ND 2.0, sur Flickr

Avec Lettres numériques

Les lecteurs ont-ils les mêmes droits en papier qu'en numérique ? La réponse est certainement non. En mettant en place ce nouvel accès à la lecture, les

NUMÉRIQUES

grandes plateformes mondiales telles qu'Apple, Amazon ou Google ont imposé leurs conditions d'utilisation, annihilant par la même occasion quelques-uns des privilèges logiquement accordés au lecteur papier.

Qu'en est-il du cadre légal de la mise en place de ces contraintes auxquelles le lecteur numérique se confronte et quels sont les droits que ce dernier est en mesure de revendiquer ? Réponse dans cet article.

Sur l'échiquier numérique, écosystèmes, DRM, licences, formats propriétaires et

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer des offres et services adaptés à vos centres d'intérêts

En savoir plus et paramétrer les cookies.



Recevez notre newsletter:

Adresse mail... Désinscription

OK

NEWS CHRONIQUES FOCUS VIDÉOS ÉDITO JEUNESSE FORMATIONS

Suivez-nous:

Q



de Bibliomancienne avait relayé en 2011 une déclaration pour les droits de l'utilisateur de livre numérique publiée initialement en anglais sur le blog

🙀 ıt voici un ext devraient av

le droit d'utiliser les livres numerique survant les con Retout dyreint Aparies et avant selles noude sont associées à des contraintes sur la collection La chouette du Cinema supermarchés

Comment choisir la

dette du Chéma le droit d'accéder aux livres hitannique Sainshury'sorte laquelle la plate forme arrête l'ebook au profit d'écriture sur internet technologique, indépendamment de l'appareil et du logiciel que l'utilisateur choisit le droit d'annoter, de citer des passages, de partager le contenu des livres

numériques dans l'esprit d'un usage équitable et du droit d'auteur ; le droit de permettre au propriétaire du livre numérique de conserver, d'archiver, de partager un livre numérique sans être soumis aux conditions de licence d'utilisateur final qui établissent essentiellement des obligations

autour de l'accès, et non des droits.

Ghostery a bloqué les commentaires émis par Disgus.

s garantis ? Avec l'arrivée d'Internet, le nt révolutionné le mode de consommation films, la musique ou encore les jeux vidéo. nces d'utilisation ont été mises en place afin

de limiter l'accès illicite aux contenus. De ce fait, les droits de l'utilisateur ont été fortement restreints. C'est aussi le cas pour le livre numérique qui, dans certains cas, est verrouillé par des DRM (Digital Right Management) qui ne permettent la copie du fichier qu'un certain nombre de fois et sur certains appareils de lecture.

Avec les grandes librairies en ligne, ce n'est pas seulement l'utilisation du lecteur numérique qui est restreinte, à savoir le droit de reproduire ou de prêter ses livres à un tiers, mais également l'accès. Par exemple, une personne qui possède une liseuse Kindle est quasiment obligée de faire ses achats sur Amazon si elle veut se faciliter la vie.

Sur les plateformes des grands revendeurs, ce n'est pas le produit qui est vendu, mais plutôt le droit d'y accéder. Le livre n'appartient donc jamais totalement au lecteur puisque, du jour au lendemain, il peut ne plus y avoir accès. La licence d'utilisation de Google stipule par exemple que le vendeur peut décider de supprimer tous les achats du client si celui-ci n'a pas respecté les conditions établies. Les livres sont littéralement verrouillés et le lecteur n'exerce aucun droit de propriété sur un produit qu'il a pourtant payé.

L'utilisateur se trouve cloisonné dans un système qui le dépasse et pour lequel il est dépendant de son fournisseur. De cette manière, le lecteur est conditionné dans sa manière de consommer, d'autant plus que les contraintes imposées par les plateformes de vente peuvent évoluer.

L'idéal serait que le lecteur numérique puisse jouir des droits similaires au lecteur papier. Il reste donc encore de nombreux chevaux de bataille pour que ce soit le cas. Notamment:

Dans la maison un Le défi végane 21 grand cerf, deire ou mensas positivoir? Caroline Lambrehetelle est la la chasse est**question** de

l'interopérabilité Les bonnes pratiques du Kama Sutra pour

couple marié : le f guide es-sen-tiel! Readium 0.26 est despringes are light d'énergie créative

Cyril Pedrosa, Frédéric Brrémaud et (beaucoup) d'autres nommés aux Eisner **Awards**

balaytáratiairédatiae Delphine oteur Quand Lauline Lit

Un nouveau membre au sein de la commissio₁

Saison 2. cest terminé

L'écrivain Didier Daeninckx attaque Mélenchon sur sa position avant le second tour

que le faire sur sur les premiers appareils , to se précise propier que l'on **DE TABLE** isférer ses tichiens à des ; que l'on puisse acheter des livres numériques en margine mais aliesi chez soi

Savoirs **Connaissances**

que l'on ait une seule et unique bibliothèque virtument

En France, de nombreux acteurs se positionnent déjà pour repondre aux attentes le tire d'information - Mentions légales - Contact - Sondages - Lives - Lives - Plux rss - Qui sommes nous ? de ces lecteurs numériques comme le projet de distribution ouverte MO3 - Flux rss - Qui sommes nous ? TEA - The ebook alternative qui veut offrir une attes una transportation de le contration de la contration d sur le marché du livre numérique. Reste à savoir si les lecteurs eux-mêmes privilégieront des projets garantissant leurs droits.

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer des offres et services adaptés à vos centres d'intérêts En savoir plus et paramétrer les cookies.